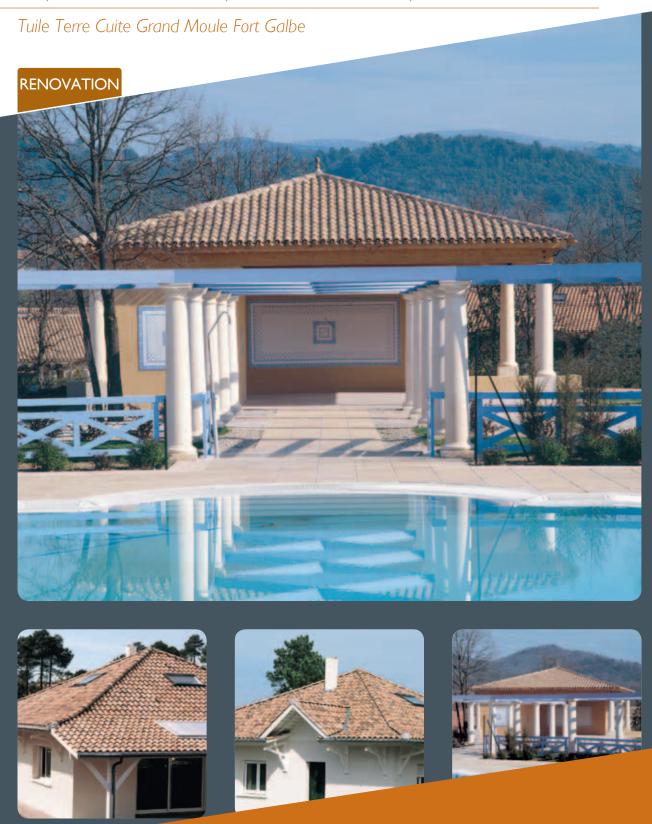


# **ROMANE**

Performance et esthétique d'une tuile classique et incontournable





- ✓ Galbe traditionnel
- ✓ Déflecteur dynamique
- ✓ Pose précise

# CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

| Туре                          | Tuile de terre, à emboîtement à relief,       |
|-------------------------------|---|
| double emboîtement, doub      | ole recouvrement pour toitures à faible pente |
| Nombre de tuiles au m²        | ≈ I3,5  |
| Poids unitaire                | ≈ 3,2 kg                                      |
| Poids au m <sup>2</sup>       | ≈ 43,2 kg                                     |
| Longueur hors-tout            | ≈ 43 cm                                       |
| Largeur hors-tout             | ≈ 27,5 cm                                     |
| Largeur utile                 | ≈ 20,5 cm                                     |
| Pureau théorique              | ≈ 36,2 cm                                     |
| Jeu d'assemblage longitudinal | ± 0,4 cm*                                     |
| Jeu d'assemblage transversal  | ± 0,2 cm*                                     |
| Mètre linéaire de liteau/m²   | 2,8 ml  |
| Mise en œuvre                 | Pose à joints droits de gauche à droite       |
| Norme produit                 | NF EN 1304                                    |
| Norme d'application           | NF P 31-202 [DTU 40.21]                       |
|                               | Avis Technique n° 5/02 - 1603 de juillet 2002 |
| Nombre de tuiles par palette  | 240   |
| Poids de la palette           | 768 kg  |
|                               |   |

### NOTE DE PRESCRIPTION

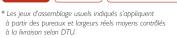
La tuile sera en terre cuite, de la famille des Grands Moule Fort Galbe, double emboîtement et double recouvrement, de plus ou moins 13,5 au m², de type Romane de Monier ou similaire. Son jeu d'assemblage usuel sera de 0,8 cm en longitudinal et de 0,4 cm en transversal. Sa pose se fera à joints droits, de gauche à droite, sur liteaux conformément à la norme d'application NF P 31-202 [DTU 40.21], (Avis technique n° 5/02 - 1603 de juillet 2002). Sa mise en œuvre se fera à l'aide de l'ensemble des pièces spécialement étudiées pour réaliser une pose à sec des faîtages et des rives tel qu'indiqué dans le DTU.

### **GARANTIES**









Pour tout projet développé dans le cadre de la démarche HQE®, une Fiche de Déclaration Environnementale et Sanitaire est disponible sur demande pour cette tuile.



Cotes hors tout en cm

Les caractéristiques certifiées par la marque **in Tuiles de terre cuite** sont l'aspect, les Caractéristiques géométriques, la résistance à la rupture par flexion, l'imperméabilité, la résistance au gel (Méthode E) et la résistance au gel "Climat de montagne" (si cette demière est revendiquée).

### **NUANCIER**



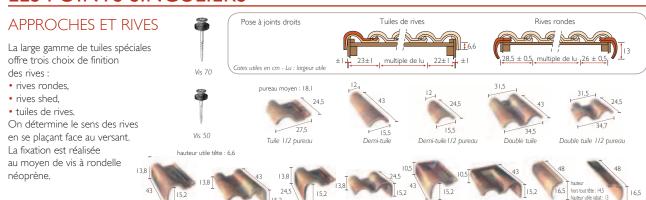




Silvacane Littoral

Le processus de cuisson de la terre cuite peut générer de légères nuances de teintes. Pour obtenir un toit homogène, il est conseillé de panacher les tuiles entre palettes. Les procédés d'impression ne garantissent pas obligatoirement une reproduction fidèle des couleurs. Demandez à voir la tuile en situation. Les valeurs sont données à titre indicatif et sont donc susceptibles d'évoluer.

## LES POINTS SINGULIERS



### FAITAGES. ARETIERS ET ABERGEMENTS

Tuile de rive

gauche

droite

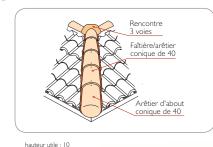
Monier recommande la pose à sec avec un closoir ventilé en rouleau.

Ce système permet au faîtage et à l'arêtier de s'adapter aux mouvements naturels de la toiture.

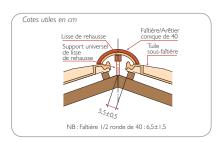
Les approches sont réalisées en tronçonnant les tuiles au plus près de la lisse de rehausse dans le cas de l'arêtier.

Toutes les faîtières et arêtiers doivent être fixés à l'aide de clip ou de vis.

D'une mise en œuvre rapide, la pose d'un faîtage/arêtier à sec permet d'assurer une ventilation



gauche 1/2 bureau

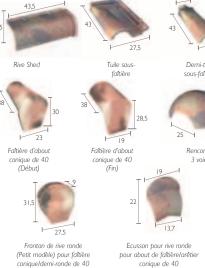


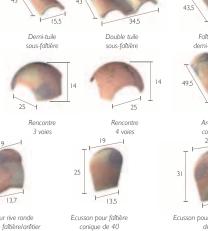
gauche

Rive ronde

droite







31.5

Tuile de rive

sous-faîtière gauche

sous-faîtière droite

droite 1/2 pureau

# Faftière/arétier demi-ronde de 40 4 49.5 Arétier d'about conique de 40 24.5 31 Ecusson pour faftière/arétier de 50

int. utile

### AERATION, VENTILATION ET ECLAIREMENT

La ventilation de la sous-face des tuiles et de leur support doit être assurée. Elle assure un bon comportement dans le temps des matériaux constitutifs de la couverture.

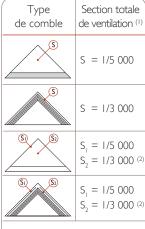
L'utilisation des tuiles chatières est recommandée en partie haute et en partie basse de la couverture.

Les sections totales des orifices de la ventilation doivent être réparties par moitié entre partie basse du (ou des) versant(s) et, par moitié au voisinage du (ou au) faîtage.

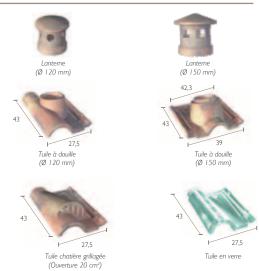
Les rejets d'air humide et/ou vicié provenant de ventilation ou d'extraction des pièces d'habitation par VMC ou autre, doivent impérativement s'effectuer hors des combles.

Pour plus de détails sur ces deux points, se reporter aux DTU en vigueur.

Les tuiles à douille doivent être positionnées de préférence en haut de rampant.



- rapportée à la surface projetée horizontalement.
- (2) sauf écrans de sous-toiture respirants sous avis technique type SPIRTECH®



A noter : pour une meilleure efficacité, les tuiles à douille doivent être placées au plus près du faîtage.

Les valeurs sont données à titre indicatif et sont donc susceptibles d'évoluer.

NA CONTRACTOR

### LES POINTS SINGULIERS

### **NOUE ET EGOUT**

Toutes les tuiles posées en égout doivent être fixées. Se reporter au DTU en vigueur.

- Europanneton® TER Inox,
- Clip E pour égout.

MONIER vous propose une gamme de noues pré-formées.

La pose d'un peigne d'égout empêche toute intrusion de rongeurs, d'oiseaux. Il est posé en bas de pente et le long de la noue. La tuile sablière rejette et éloigne du mur les eaux de pluie. Elle est utilisée lorsqu'il n'y a pas de gouttière. Elle est retenue en tête par un liteau intermédiaire et évite la pose du liteau de basculement.

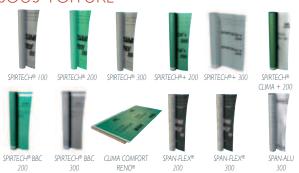
La cote DE mentionnée par Monier est

du liteau d'égout = 33 cm

indicative et à titre d'exemple. Elle varie selon la hauteur de basculement, le pureau, la pente du toit et le débord d. Cette cote DE est à ajuster en fonction du débord d désiré. Pour les tuiles à décroché en nez, on tiendra compte de la partie courante (écoulement de l'eau) pour définir les cotes DE et d.



### **SOUS-TOITURE**



### FIXATIONS DES TUILES EN PLAIN CARRE

Pour des vents violents, Monier préconise d'aller au-delà des recommandations DTU et par conséquent de fixer toutes les tuiles.

- (1) Les zones et sites d'expositions au vent considérés sont ceux prévus par les règles NV 65.
- (2) Une tuile fixée toutes les cinq tuiles posées. En rive et à l'égout, toutes les tuiles sont fixées.

Utilisation de l'Europanneton® TER Inox conseillée par Monier.

Zones Let 2(1) Pentes Zones | et 2(1) : Site exposé(1) Sites protégé et normal(1) Zones 3 et 4: Tous sites en % Rives Partie Rives Partie et égouts courante et égouts courante p ≤ 100 1/5(2) toutes toutes 1001/5(2) 1/5(2) toutes toutes p > 175toutes toutes toutes

### **ORNEMENTS**







Cog d'omement



Poinçon

### LA REGLEMENTATION

### TABLEAU DES PENTES MINIMALES EN %

### PENTES MINIMALES ADMISSIBLES EN % (SANS ÉCRAN)

| Zones   | Longueur du rampant (en projection horizontale) |         |          |                    |         |          |                  |         |          |  |
|---------|---|---------|----------|--------------------|---------|----------|------------------|---------|----------|--|
| Sites   | jusqu'à 6,50 m                                  |         |          | de 6,50 m à 9,50 m |         |          | de 9,50 m à 12 m |         |          |  |
| Sites   | Zone I  | Zone II | Zone III | Zone I             | Zone II | Zone III | Zone I           | Zone II | Zone III |  |
| Protégé | 22  | 24      | 27       | 26                 | 28      | 30       | 27               | 30      | 35       |  |
| Normal  | 25  | 27      | 30       | 28                 | 32      | 36       | 32               | 35      | 40       |  |
| Exposé  | 33  | 37      | 40       | 35                 | 39      | 43       | 42               | 45      | 50       |  |

### PENTES MINIMALES ADMISSIBLES EN % (AVEC ÉCRAN)

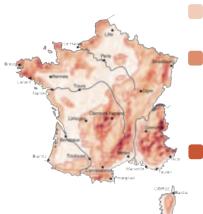
| Zones   | Longueur du rampant (en projection horizontale) |         |          |                    |         |          |                  |         |          |
|---------|---|---------|----------|--------------------|---------|----------|------------------|---------|----------|
| Sites   | jusqu'à 6,50 m                                  |         |          | de 6,50 m à 9,50 m |         |          | de 9,50 m à 12 m |         |          |
| 31(63   | Zone I  | Zone II | Zone III | Zone I             | Zone II | Zone III | Zone I           | Zone II | Zone III |
| Protégé | 19  | 21      | 23       | 22                 | 24      | 26       | 23               | 26      | 30       |
| Normal  | 21  | 23      | 26       | 24                 | 27      | 31       | 27               | 30      | 34       |
| Exposé  | 28  | 32      | 34       | 30                 | 33      | 37       | 36               | 39      | 43       |

Ces données conviennent pour les rampants dont la longueur de projection horizontale n'excède pas 12 m. Recommandations du DTU.

### ZONES D'APPLICATION DES PENTES MINIMALES

La France est divisée en 3 zones d'application des pentes minimales (eu égard à la concomitance vent-pluie)

Remarque: en cas d'incertitude concemant la zone d'application, il est primordial de se reporter à la définition des zones ci-dessous.



Tout l'intérieur du pays, ainsi que la côte méditerranéenne, pour les altitudes inférieures à 200 m.

### 70NF II

- Côte Atlantique sur 20 km de profondeur, de Lorient à la frontière espagnole.
- Bande située entre 20 et 40 km de la côte, de Lorient à la frontière belge
- Altitudes comprises entre 200 m et 500 m.

### ZONF III

- Côtes de l'Atlantique de la Manche et de la Mer du Nord sur une profondeur de 20 km de Lorient à la frontière belge.
- Altitudes supérieures à 500 m et inférieures à 900 m.

### DEFINITION DES SITES SELON LE D.T.U

| BEH WHO I BES SHES SEES I EE BIIIO |  |  |  |  |  |  |
|------------------------------------|--|--|--|--|--|--|
| SITES                              | DEFINITION   |  |  |  |  |  |
| Protégé                            | Fond de avette entouré de collines sur tout un pourtour et protégé ainsi pour toutes les directions<br>du vent. Terrain bordé de collines sur une partie de son pourtour correspondant à la direction des vents<br>les plus violents et protégé pour cette seule direction du vent.  |  |  |  |  |  |
| Normal                             | Plaine ou plateau pouvant présenter des dénivellations peu importantes, étendues ou non (vallonnements, andulations).  |  |  |  |  |  |
| Exposé                             | <u>Au vaisinage de la mer</u> : Le littoral sur une profondeur d'environ 5 km, le sommet des falaises, les fles<br>ou presqu'îles étroites, les estuaires ou baies encaissées et profondément découpées dans les terres.<br><u>A l'intérieur du poys</u> : Les vallées étroites où le vent s'engouffre, les montagnes isalées et élevées<br>(or exemple) Monta-flaguel de Monta-flaguel se tractives cols les cartaires cols les des des les des des les |  |  |  |  |  |

Ce découpage en trois zones ne doit pas être confondu avec le découpage en Régions de Neige et de Vents donné dans les règles NV.

Afin d'éviter les infiltrations de neige poudreuse, les DTU en vigueur recommandent l'utilisation d'un écran de sous-toiture. Sa mise en œuvre est également préconisée par le SNEST afin de recueillir et conduire à l'égout les éventuelles infiltrations d'eau et de protéger contre la pénétration de poussières et suies.

MONIER se réserve le droit de modifier les caractéristiques techniques de sa gamme

Hotline Allô MONIER





